







Depuis 2018, la politique du ministre Blanquer, sous l'autorité du président Macron, a contribué à :

- supprimer 33,5 postes dans les lycées du Gard.
- supprimer 109 postes dans les collèges du Gard.
- > supprimer toutes les heures dite « d'accompagnement académique » dans les collèges du Gard (-136 h cette année, soit 7,5 postes).

Dans le même temps, il aura rendu 529 millions d'euros d'excédents budgétaires (= 10 000 postes).

Les conséquences de cette politique sont connues :

- > suppression des dispositifs adaptés aux élèves en difficulté ou nouvellement arrivés en France,
- suppression d'options (langues étrangères, langues anciennes...),
- impossibilité d'appliquer les dispositions pour inclure les élèves handicapés,
- sous-financement de certaines créations de classe,
- > augmentation des effectifs dans les classes,
- diminution de l'encadrement des élèves par les enseignants.

Malgré les besoins engendrés par la crise sanitaire et ses conséquences sur la scolarité des élèves et l'accroissement des inégalités sociales, le ministère continue de supprimer des postes et de dégrader le service public et laïque d'éducation.

C'est la grandeur de l'école publique, laïque et émancipatrice que d'accueillir tous les élèves quels que soient leurs origines, milieux sociaux, patrimoines culturels et/ou financiers. Mais que peut faire l'enseignement public si on lui ôte les moyens, déjà fort modestes, pour accueillir dignement et avec toute la bienveillance nécessaire les futurs citoyens français ?

Devant le danger politique représenté par une sous-dotation chronique de l'enseignement public et laïque, nous, personnels de l'éducation nationale, l'intersyndicale éducation gardoise (FSU, FNEC-FP FO, SUD éducation, CGT éduc'action) demande la création des postes et de classes partout où cela est nécessaire par le biais de l'adoption d'un collectif budgétaire permettant non seulement des créations de postes d'enseignantes et d'enseignants titulaires, mais aussi d'AESH, d'AED, de médecins scolaires, d'infirmiers et d'infirmières scolaires, d'assistants sociaux et d'assistantes sociales, de PsyEN, de personnels administratifs...

Déjà, les collèges REP et REP+ se sont constitués en coordination, avec le soutien des organisations syndicales, afin de dénoncer la gestion de la pénurie, de se mobiliser et d'obtenir les moyens nécessaires au maintien et à l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels.

L'intersyndicale FSU-FNEC FP FO-SUD éducation-CGT éduc'action appelle tous les personnels à se mobiliser et à se rassembler devant la DSDEN, jeudi 10 mars à partir de 12h30, à l'occasion de la tenue du comité technique spécial départemental.

Nîmes, le 14 février 2022